



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2007

Terre-Neuve-et-Labrador bénéficie d'un apport de plus de 2 millions de dollars destiné au logement abordable

HOLYROOD, Terre-Neuve et Labrador, le 21 juin, 2007 — Le nouveau gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ont annoncé aujourd'hui l'affectation de plus de 2 millions de dollars à la production de 65 logements abordables dans huit collectivités, en application de l'Entente Canada - Terre-Neuve-et-Labrador concernant le logement abordable.

L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse, à Holyrood, par Norman Doyle, député de la circonscription de St. John's-Est, au nom de l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et par l'honorable Shawn Skinner, ministre des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi et ministre responsable du logement à Terre-Neuve-et-Labrador.

Grâce à cette entente, les aînés, personnes handicapées, personnes seules de moins de 65 ans et familles de Terre-Neuve-et-Labrador auront accès à un plus grand nombre de logements abordables dans différentes collectivités de la province.

« Le nouveau gouvernement du Canada travaille à faire en sorte qu'il y ait des fonds pour la production d'ensembles résidentiels tels que ceux-ci, afin de réduire le besoin de logements abordables aux quatre coins du pays », a indiqué le député Norman Doyle. « Nous sommes heureux de travailler avec nos partenaires des secteurs public et privé pour aider les gens de Terre-Neuve-et-Labrador à bâtir un avenir meilleur ».

« Outre les 2 millions de dollars annoncés aujourd'hui, l'entente fédérale-provinciale concernant le logement abordable a permis d'octroyer jusqu'à maintenant environ 2,82 millions de dollars pour l'aménagement de nombreux autres ensembles parrainés par les secteurs privé et à but non lucratif dans la province, comme Tommy Sexton Centre, Stella Burry Community Services et CNB Holdings à Stephenville », d'affirmer le ministre Skinner. « Le programme de logement abordable aide beaucoup de personnes parfois éprouvées financièrement, et il permet aux gens de demeurer dans leur collectivité, où ils peuvent continuer de bénéficier du soutien de leur famille et de leurs amis tout en restant autonomes. »

Les ensembles de logements abordables concernés sont :

REA Rentals Inc.	Corner Brook	280 000 \$	8 logements pour personnes handicapées, aînés ou familles
KSAB Construction Ltd.	Corner Brook	210 000 \$	6 logements pour personnes handicapées
Ultimate Goal Inc.	Lewisporte	280 000 \$	8 logements pour aînés

Nouvelles hypothécaires - Terre-Neuve-et-Labrador bénéficie d'un apport de plus de 2 ...

George Warr Ltd.	Springdale	350 000 \$	10 logements pour aînés
Central Accommodations (2006) Ltd.	Bishop's Falls	350 000 \$	10 logements pour aînés
Donovan Homes Ltd.	Paradise et St. John's	350 000 \$	10 logements pour familles, aînés ou personnes seules
Hawco Construction and Development Ltd.	Holyrood	175 000 \$	5 logements pour aînés
White Bay Stores	Baie Verte	280 000 \$	8 logements pour aînés

En janvier, la Newfoundland and Labrador Housing Corporation a lancé un appel de propositions dans le secteur privé pour l'aménagement et l'exploitation de logements locatifs abordables destinés à des ménages à revenu faible ou modeste. Les résultats seront annoncés plus tard cette année.

L'Entente Canada - Terre-Neuve-et-Labrador concernant le logement abordable prévoit des investissements de plus de 20,45 millions de dollars pour la production de logements abordables dans la province.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jenny Bowring, directeur
Communications
Newfoundland Labrador Housing Corporation
709-724-3055
jmbowring@nlhc.nl.ca

Dawn L. Ring
Consultante, Communications et Marketing
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Téléphone : 709-772-5973
dring@schl.ca

Document d'information

Entente Canada - Terre-Neuve-et-Labrador concernant le logement abordable

Phase I

Objectifs :

- Accroître l'offre de logements abordables hors réserves à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Faire en sorte que les logements restent abordables pendant au moins dix ans.

Programme :

- Les fonds versés en application de l'Entente seront affectés à la production de logements abordables.
- Les fonds sont mis à la disposition d'organismes sans but lucratif du secteur privé, de coopératives d'habitation et de promoteurs communautaires ou privés qui désirent aménager des ensembles résidentiels pour des familles à revenu faible ou modeste, des aînés, des personnes de moins de 65 ans vivant seules, des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins spéciaux.

Administration :

- Le programme sera administré par la Newfoundland and Labrador Housing Corporation (NLHC).
- La NLHC est chargée de choisir des ensembles de logements abordables.

Dispositions financières :

- La contribution maximale de la SCHL en vertu de l'Entente s'élève à 15,14 millions de dollars et est assortie d'une contribution équivalente de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.
- La contribution moyenne de la SCHL ne dépassera pas 25 000 \$ par logement.

Phase II

La Phase II de l'Entente majore de 10,62 millions de dollars l'investissement total en vertu de l'Entente Canada - Terre-Neuve-et-Labrador concernant le logement abordable. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador fournira au moins 50 % du financement équivalent. Toutefois, 10 % des fonds pourront provenir de municipalités ou d'autres sources.

Dans le cadre de la Phase II, le financement sera :

- utilisé pour la production de logements abordables;
- utilisé principalement aux endroits où les besoins en matière de logement sont considérables ainsi qu'au bénéfice de ménages à faible revenu qui sont admissibles au logement social.

Dans l'ensemble, l'aide de la SCHL correspondra à 50 % des dépenses d'immobilisations, pourvu que la somme ne dépasse pas 75 000 \$ par logement.